

Non aux 200 suppressions d'emplois administratifs en
2018 !

Non à l'éclatement des services ! Maintien des
académies !

Abrogation du décret du 6 novembre 2017 !

RASSEMBLEMENT HALL DU RECTORAT JEUDI 23 NOVEMBRE - 13H30

Les syndicats signataires ont décidé de ne pas laisser sans réagir la nomination d'un seul recteur pour les deux académies de Caen et de Rouen. Nous pensons que cela sera préjudiciable au bon fonctionnement des instances, le recteur ne pourra vraisemblablement pas participer à toutes les réunions des deux académies. Le décret n°2017-1543 du 6 novembre permet de nommer désormais un recteur sur plusieurs académies.

Une fois nommé à Rouen, le recteur de Caen aura une mainmise facilitée pour remodeler les services, redéployer des services, en fermer, et affaiblir respectivement chaque académie.

Par ailleurs, nous nous opposons à la suppression de 200 emplois administratifs dans les DSDEN et rectorat, prévus au budget 2018.

Dans ces conditions, nous appelons les personnels à se rassembler devant le CTA qui aura lieu le jeudi 23 novembre à partir de 13h30 pour dire :

- non à la nomination d'un demi-recteur à Caen et Rouen : abrogation du décret du 6 novembre 2017 !

- non aux services éclatés !

- non aux 200 suppressions d'emplois prévus au budget 2018 !

- maintien des académies !

**TOUS ENSEMBLE POUR UN SERVICE PUBLIC
DE PROXIMITE !**

